Titre d’emploi: Technicienne ou technicien en gestion projets - Conception / réalisation

Numéro de concours : 711
Ton équipe : Génie
Nombre de postes à combler : 1

Statut : Col Blanc Régulier
Salaire : 30,39$ à 40,02$
Nombre d'heures par semaine : 38,75 heures/semaine
Modalités de travail : Hybride

Période d’affichage : 2026-11-27 au 2026-12-13

*** Important : Vous rendre sur le site www.v3r.net afin de soumettre votre candidature ***

Ton rôle

- Participer à la conception et à la réalisation de divers projets en électricité (électricité industrielle et du bâtiment, éclairage, automatisation, etc.);
- Assurer le suivi et la surveillance des travaux essentiellement de nature électrique confiés à des entreprises privées;
- Participer à la rédaction de devis, de contrats, de cahiers des charges et de demandes de prix;
- Dessiner des plans électriques et effectuer de la mise à jour de plans électriques existants.

Tes avantages

- Rémunération avec indexation annuelle;
- Régime de retraite à prestations déterminées;
- Vacances et congés avantageux;
- Régime d’assurance collective;
- Programme d’aide au personnel et à la famille offrant des services confidentiels auprès de spécialistes (psychologie, nutrition, orientation scolaire, aide financière, etc.);
- Possibilité d’un aménagement d’horaire de travail compressé;
- Ce poste est assujetti à la convention collective du personnel col blanc de la Ville de Trois-Rivières.

Qualifications

- Diplôme d’études collégiales en technologie du génie électrique;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- Quatre ans d’expérience pertinente aux attributions.

Compétences

Communication
Esprit de collaboration
Gestion du temps et des priorités
Ordre et structure
Raisonnement et analyse

Le savais-tu ?

La Ville de Trois-Rivières souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Au besoin, un soutien peut être offert aux personnes en situation de handicap pour les étapes de présélection et de sélection.